



CONSEIL PORTUAIRE DE LA TESTE DE BUCH

Réunion du mercredi 09 décembre 2020

La réunion du Conseil Portuaire de La Teste De Buch s'est tenue le mercredi 9 décembre 2020 à 10 heures à l'hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean TOUZEAU Patrick DAVET Pascal SIREROL Marc PEINTRE Thierry BEAUGENDRE Jean LACOSTE Pascal DE LABARRIERE Pierrick FRIBOURG Alain UDAVE Mathieu GARRIGUE Jean-Claude BELIARD	Jean-François BOUDIGUE Laurent REVOLAT Antoine CORNNILHERE Gérard RUIZ
EXCUSES	Michel FAUGEROLLES	Cédric PECQUEUX Sylvain JOUBERT Manuel FINESTRA Marine MOLEN Jérémy LARRIEU Michel ROUCHOU
AUTRES PARTICIPANTS		
Jacques CHAUVET SMPBA Cyril CLEMENT, SMPBA Thierry DAVID, SMPBA Laurent PIANET, DDPP Aurélie LECANU, SIBA Daniel BRUNET, Mairie de la Teste de Buch <u>Excusé(s) :</u> Xavier DANNEY, SMPBA Houda VERNHET Sous-Préfecture Arcachon Sabine JEANDENAND, SIBA Philippe SALVAGNAC, DDPP		

Monsieur Patrick DAVET accueille l'ensemble des participants et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Portuaire. Il fait part à la fois de son plaisir à participer à son premier conseil portuaire et de sa satisfaction au regard des projets importants qui aboutissent, avec tous les feux passés au vert et souhaite que l'année 2021 soit l'année de la Teste de Buch.

Monsieur Jean TOUZEAU accueille l'ensemble des participants et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il rappelle que depuis trois ans, le Département, les Communes et le Syndicat Mixte œuvrent avec l'objectif d'avancer et d'être dans l'opérationnel, en tenant compte des besoins de chacun des usagers, par notamment la mise en place des conseils portuaires et des CT-AOT qui permettent des échanges francs et constructifs, puis évoque également le respect du travail fourni en collaboration avec la SIBA.

Pour les dossiers testerins, la phase opérationnelle démarrera avec le dragage du port de La Teste de Buch et de la Canelette début 2021, suite à l'avis favorable du CODERST et telle que validée par toutes les instances, sans oublier les autres priorités des ports de la Teste et de Rocher.

Monsieur Jean TOUZEAU ouvre la séance en présentant l'ordre du jour et laisse la parole à Monsieur Cyril CLEMENT.

I. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

Ce premier point évoque les trois années d'existence du SMPBA et précise qu'à l'occasion du Conseil Syndical du 22 juillet 2020, Monsieur Jean TOUZEAU a été réélu à la présidence du Syndicat Mixte, et ont été nommés Monsieur Jacques CHAUVET comme premier vice-président en charge de la programmation et de l'administration générale puis M. Xavier DANEY deuxième vice-président en charge du patrimoine et du suivi des travaux.

Il est ensuite fait part des chiffres représentatifs du fonctionnement général du SMPBA depuis sa création.

Il est annoncé que la prestation de sécurité des ports lors des fêtes de fin d'année se fera du 16 au 31 décembre sur le port de Rocher, aucune demande n'a été émise pour le port de La Teste, l'entreprise retenue suite à consultation est la même que l'année dernière.

Pour rappel, le SMPBA assure la sécurité de 8 à 10 ports depuis deux ans, situés essentiellement au Sud Bassin et à Andernos-les-Bains.

Il est précisé que le renouvellement sur liste d'attente est désormais effectif pour trois années et donc tacite sur cette période.

Un CT-AOT a eu lieu le 9 septembre dernier dont le compte-rendu est en ligne sur le site du SMPBA, le prochain est prévu le 11 janvier prochain pour les ports de La Teste (1 demande), Gujan-Mestras et Arès.

La commission pour le ponton patrimoine devrait se dérouler début janvier.

Les demandes de renouvellement d'AOT pour 2020 ont été lancées, pour une réponse demandée aux usagers le 15 décembre au plus tard.

M. Cyril CLEMENT en profite pour présenter le nouveau visuel des stickers.

Les prochaines évolutions du SMPBA sont présentées à l'assemblée :

- Le transfert de gestion par le SMPBA de 300 mouillages à Arès.

L'attribution de l'AOT, prévue au 1er janvier 2021, permettra au SMPBA d'avoir une gestion plus fine du site. Il est précisé que le nombre de mouillage est constant, que la zone sera réétudiée afin de tenir compte des zostères et que de nouveaux systèmes de mouillage sont à l'étude.

- L'intégration de la Commune de Biganos au sein des instances du Syndicat Mixte à compter du 1^{er} janvier 2021 fera l'objet d'une délibération au Conseil Syndical du 17 décembre.

Suite aux interrogations, M. Cyril CLEMENT apporte des précisions sur les limites portuaires qui seront gérées par le Syndicat Mixte et sur les modes d'attribution des AOT terrestres. Il rappelle également que le Syndicat Mixte a avant tout un rôle en terme d'investissement, d'entretien des structures, notamment dans un souci sécuritaire, mais également de pouvoir de police.

Sur ce sujet, M. Jean TOUZEAU affirme que tous ces éléments et spécificités des ports de Biganos seront pris en compte lors du Conseil Syndical. Il se veut positif au fait qu'une commune émette le souhait d'intégrer le Syndicat Mixte, reconnaissant ainsi le bon sens de cette décision en terme de confort, de savoir-faire, d'expertise et de compétences apportés par le SMPBA.

Ces propos sont d'ailleurs repris et approuvés par Messieurs Patrick DAVET et Jacques CHAUVET.

- Aménagement des prés salés :

M. Patrick DAVET insiste sur l'importance de la façade maritime de la ville de La Teste de Buch, il souhaite un projet qualitatif et rappelle que les études prévues en 2021 et le financement ne pourront se faire que sur plusieurs années.

M. Jean TOUZEAU ajoute que les orientations de la municipalité seront évidemment prises en compte dans la globalité du projet.

Sur les aménagements de voirie effectués cet été, M. Cyril CLEMENT souhaite sensibiliser les professionnels sur l'intérêt de préserver la voirie dans le cadre sanitaire de l'écoulement pluvial. Un rappel règlementaire est également évoqué quant à la pollution des bassins.

M. Laurent PIANET rappelle la responsabilité des ostréiculteurs sur leurs produits. En outre, HAP et pollution possible dans les voiries et les pneumatiques en contact avec les poches ostréicoles lorsqu'elles sont déposées sur la voirie.

Il est mentionné que les attributions de quais aux plaisanciers, ainsi que les aménagements de type enrochements (plus qualitatifs et esthétiques) sont toujours étudiés, sécurisés et adaptés selon les besoins des professionnels.

II. Budget 2020 en cours

Une présentation du budget de fonctionnement et d'investissement est faite à l'assemblée avec une attention particulière sur les montants engagés en matière d'entretien maintenance et d'investissement.

M. Jean TOUZEAU précise que les pourcentages réalisés montrent bien que le SMPBA est dans une politique opérationnelle.

Un point de situation est fait sur le budget 2020 mentionnant le choix des élus de baisser de 25% la redevance sur la partie domaniale, suite à la crise sanitaire liée au COVID-19.

Pour 2021, le SMPBA est à la recherche de nouveaux financements provenant de subventions, plans de relance pour le maintien du travail local, message passé par M. Jean TOUZEAU aux représentants de l'état.

III. Tarification 2020

Après avoir évoqué les grandes lignes, M. Cyril CLEMENT présente les redevances perçues en 2020, concernant les ports de La Teste de Buch.

Il présente ensuite la physionomie de la tarification 2021 avec un principe et une arborescence maintenus. Celle-ci, sensiblement équivalente à celle de 2020, sera délibérée par le Conseil Syndical en décembre 2020.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'augmentation généralisée, mais simplement un ajustement afin de tendre vers une tarification plus équitable, restant dans un cadre règlementaire.

En effet, une ligne de tarification a été créée afin d'être au plus juste pour les zones de mouillage pas encore aménagées.

Les modifications apportées à la tarification 2021 tiennent compte des travaux réalisés dans les ports par le SMPBA, notamment en terme d'investissement et d'entretien - maintenance des structures.

IV. Travaux et programmation

L'année écoulée s'est caractérisée par de nombreux aléas, engendrant des retards dus au confinement du printemps et à plusieurs dégradations à gérer prioritairement sur l'ensemble du périmètre du Syndicat Mixte.

- Un bilan est fait sur les travaux réalisés dans le cadre de la rénovation de la voirie au port de La Teste centre :

Une vigilance est demandée pour une mise en sécurité des bassins lors des travaux afin d'éviter toute contamination, notamment par l'envolée de poussières.

Des problèmes sont soulevés concernant la circulation et la sortie la cale de mise à l'eau dus à une circulation dense et plus particulièrement au stationnement illicite.

M. Patrick DAVET y est sensible, invite tout le monde à la vigilance et au respect des règles, affirme sa volonté de mettre de l'ordre avec l'arrivée prochaine du nouveau directeur de la Police Municipale et la mise en place d'une nouvelle organisation. Une réflexion est envisagée avec l'ensemble des usagers sur les moyens à mettre en œuvre afin de réguler la circulation des voitures, vélos et piétons.

- Quelques précisions sont apportées sur la réalisation d'un quai ostréiculteur (quai Laboual), notamment en terme de délai avant les fêtes de fin d'année.
- Un point de situation est fait sur les opérations d'entretien et de maintenance.

V. Le dragage

Après un rappel calendaire de l'instruction du dossier, il est précisé qu'en terme de volume, 35000 m³ sont destinés à être stockés au site de La Môle. Pour rappel, la Canelette et les prés salés représentent environ 8000m³, la différence du volume de sédiments extraits sera donc issue du port de la Teste.

Selon les offres des entreprises, le volume de sédiments extrait pourrait varier consécutivement à l'établissement d'un nouveau profil de dragage.

La méthodologie (ex : distance à 5m du quai) sera adaptée selon la configuration des sites pour chaque professionnel.

Dans l'attente, un courrier est envoyé aux plaisanciers afin de prévoir le retrait de leurs bateaux avant le 15 janvier 2021, le dragage est envisagé début février 2021 pour se terminer avant l'été.

Il est à noter que les bateaux des professionnels, du ponton patrimoine et représentant un gros volume restent dans le port durant l'opération, la rampe de mise à l'eau leur reste évidemment ouverte.

Une organisation est à mettre en place rapidement avec les usagers et représentants du nautisme quant à la capacité de stockage des bateaux.

Une rencontre entre le SIBA et les ostréiculteurs est prévue afin d'évaluer leurs besoins concernant la protection de la maline non étanche au niveau de l'écluse, dans le but de mettre en place un système de confinement à bulle d'air et/ou une balise de turbidité.

Les professionnels sont sensibilisés par la DDPP afin de mettre en place des mesures et procédures garantissant de bonnes pratiques en la matière.

De plus, une attention particulière est demandée sur le dragage de la Canelette pour des risques de glissements des blocs de corps-morts qui pourraient être impactés par les opérations de dragage.

VI. Questions diverses

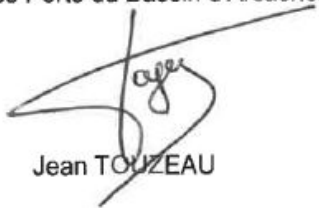
Une remarque a été faite hors séance, sur l'état de détérioration de la rampe de mise à l'eau au port de La teste centre (joints de dilatation), provoquant des problèmes sécuritaires lors de la remontée des chariots et remorques.

M. Jean TOUZEAU est satisfait des échanges qui ont permis de faire le point sur l'instruction des dossiers et sur la vigilance à avoir en entrant dans cette phase opérationnelle.
Il se réjouit de l'esprit collaboratif et solidaire actuel entre les différentes institutions et les usagers, en gardant pour objectif la réussite de cette opération attendue par les testerins.
Il rappelle que les capitaineries restent les lieux d'échanges et d'expressions pour l'ensemble des usagers.

M. Patrick DAVET se dit ravi de son premier Conseil Portuaire constructif, enrichi par ces échanges et moments forts avec les professionnels et plaisanciers.
Conscient des efforts demandés à tous pour la réussite de cette opération, il entend les remarques et arguments légitimes de tous et porte beaucoup d'espoirs pour ce port et cette façade maritime.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur TOUZEAU remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, et lève la séance.

Le Président du Syndicat Mixte
Des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean TOUZEAU